
**FEDERATION DE PECHE DE SAONE-ET LOIRE POUR LA PECHE ET LA
PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

**Nos actions techniques pour la connaissance et la restauration des
milieux aquatiques et pour le développement du loisir pêche.**

-- ANNEE 2015 --



**- Etudes du fonctionnement des milieux aquatiques et de leurs
populations de poisson.**

-Travaux de restauration des milieux aquatiques

- Développement du loisir pêche et réglementation

- Animation pêche et sensibilisation aux milieux aquatiques

ACTIVITÉ TECHNIQUE

LES ÉTUDES PISCICOLES

Etude du peuplement piscicole de la Grosne de Brandon à Marnay - Zoom sur la population de brochet

Dans le cadre des études préalables au contrat de rivière Grosne, une étude piscicole et astacicole a été lancée en 2008 par la Fédération de pêche de Saône-et-Loire sur les têtes de bassin de la Grosne (la Grosne et ses affluents en amont de Brandon). Afin de compléter cette étude sur les parties médianes et aval de la Grosne et dans le but de proposer un programme d'action cohérent, il était nécessaire de réaliser un diagnostic des peuplements piscicoles de la Grosne en aval de la commune de Brandon. En aval de Cluny, un focus était aussi proposé sur le brochet.

Pour cela, l'étude a consisté en :

- la réalisation de cinq inventaires piscicoles par pêche électrique,
- la mise en œuvre de 4 inventaires avec une méthodologie spécifique pour tenter d'estimer l'abondance de brochet,
- une étude des habitats présents sur ces 4 stations pour évaluer la capacité d'accueil du lit mineur de la Grosne pour le brochet.

Les étapes de terrain ont été réalisées entre avril et septembre 2014. La saisie des résultats ainsi que la rédaction du rapport ont été réalisées tout au long de l'année 2015.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Sainte-Cécile, Cluny, Saint-Ambreuil.

Etude piscicole des rivières du bassin de l'Arroux

Une étude piscicole des rivières du bassin de l'Arroux a été lancée en 2015. Elle vise à évaluer l'impact des actions entreprises dans le cadre du Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée à l'aide d'un indicateur biologique, le peuplement piscicole.

Les objectifs principaux de cette étude sont les suivants :

- évaluer l'impact des actions entreprises dans le cadre du Contrat Territorial sur les populations piscicoles du bassin de l'Arroux,
- compléter les connaissances sur les populations piscicoles des cours d'eau du bassin de l'Arroux,
- apporter des éléments techniques nécessaires pour la réalisation de certains travaux : définition des espèces piscicoles à prendre en compte dans le cadre des opérations de restauration de la continuité écologique, nature du peuplement piscicole pour le montage des dossiers administratifs avant travaux.

En 2015, la Fédération a réalisé les différentes étapes de terrain relatives à cette étude : pêches électriques, mesure de la température de l'eau en période estivale, ...

La rédaction du rapport d'étude est prévue en 2016.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Loire-Bretagne (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : les AAPPMA du bassin de l'Arroux (hors Bourbince et Morvan).

Etude piscicole de la Mouge dans la traversée d'Azé

La Mouge dans le secteur d'Azé est un petit cours d'eau salmonicole dont le fonctionnement est aujourd'hui altéré par un certain nombre de perturbations. Dans l'objectif de mettre en œuvre les actions prioritaires du contrat des rivières du Mâconnais, le SIVOM de Lugny réalise une étude de définition d'un programme de travaux de restauration de la Mouge dans la traversée du bourg d'Azé. Le projet prévoit d'intervenir sur trois volets principaux :

- Restauration de la continuité écologique au niveau des ouvrages transversaux,
- Diversification du lit mineur,
- Reconquête des champs d'expansion des crues.

Avant la définition du programme de travaux, un état des lieux a été proposé comprenant différents paramètres à suivre : IBGN, morphologie, poissons, ... La Fédération de Pêche a mis en œuvre le volet piscicole de cette étude. 3 stations ont ainsi été inventoriées par pêche électrique en septembre 2015.

Cette étude piscicole a montré que, déjà en amont du bourg, au niveau du camping, la Mouge présente des caractéristiques thermiques peu favorables au développement d'une population importante de truite fario. Cette élévation de la température de l'eau favorise au contraire d'autres espèces comme le chevesne, le goujon et le blageon. Un peu plus en aval, au niveau de la cave coopérative d'Azé, les conditions thermiques se dégradent encore plus, devenant totalement incompatibles avec la présence d'une population de truite. Sur cette station, les espèces appréciant les eaux chaudes, chevesnes et blageons, se développent donc en grande quantité, profitant de conditions d'habitat plutôt bonnes. Plusieurs espèces totalement inattendues dans ce type de cours d'eau - le pseudorasbora, la perche soleil et la tanche - apparaissent en provenance de retenues lenticulaires implantées en amont (retenue des moulins, étangs). Enfin, sur la Mouge en amont du moulin de Brou, les caractéristiques habitationnelles du lit mineur de la Mouge deviennent moins favorables à une population de truite, avec des écoulements plus lents et un substrat plus fin. Malgré des valeurs de températures estivales un peu moins défavorables, la truite fario est absente de cette station. C'est le goujon qui profite ici de ces caractéristiques et dans une moindre mesure le chevesne et le blageon.

Les résultats des inventaires piscicoles et du suivi thermique réalisés sur la Mouge en 2015, démontrent l'intérêt de restaurer la Mouge dans le secteur d'Azé. Il faudra prioritairement mettre en place des actions permettant de limiter des élévations de température trop importantes en période estivale.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernée : Saint Maurice de Satonnay

Etude de la qualité physique et des potentialités piscicoles de la Basse Vallée du Doubs.

Dans sa « Basse Vallée », entre Dole et sa confluence avec la Saône, le Doubs s'écoule sur près de 68 km en suivant des méandres et des chenaux multiples, plus ou moins connectés à un large panel de bras morts (les mortes du Doubs). Ce corridor fluvial est composé d'une mosaïque de milieux naturels remarquables à fort intérêt patrimonial.

Dans le cadre du Contrat de Rivière Doubs, l'EPTB Saône et Doubs a missionné la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire pour réaliser une étude de la qualité physique et des potentialités piscicoles de la basse vallée du Doubs. Cette étude est réalisée en étroite collaboration avec la Fédération de Pêche du Jura et le bureau d'étude Téléos Suisse (opérateur scientifique).

Après une première campagne estivale de cartographie des habitats piscicoles par le bureau d'étude, des opérations d'échantillonnages piscicoles au filet ont été entreprises sur le Doubs par les deux Fédérations.

Réalisées à la fin du mois de novembre 2014, ces opérations ont montré un peuplement composé de nombreuses espèces d'eau vive et de quelques poissons carnassiers (perche, brochet, sandre, silure). Ces pêches ont été à nouveau réalisées dans le courant de l'été 2015 (pêche électrique et au filet). Ces pêches ont été accompagnées par la caractérisation des habitats piscicoles, par l'étude des régimes thermiques du Doubs et par le suivi écologique de quelques bras morts du Doubs.

L'étude n'est pas encore complètement achevée mais par avance les résultats sont mitigés. Ils subsistent certes des espèces de poissons sensibles sur le Doubs, mais les plus sensibles (truite, ombre, lote...) ont disparu. De même les abondances de poissons carnassiers (brochet, sandre) apparaissent plutôt faibles.

Au final, ces travaux permettront de mieux appréhender le fonctionnement de la rivière et de programmer des actions susceptibles d'améliorer le fonctionnement écologique du Doubs.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (12 %), Conseil Régional de Franche Comté (10 %), Conseil Régional de Bourgogne (10 %), Conseil Général du Jura (10 %), FDAAPPMA 39 (4 %), FDAAPPMA 71 (4 %)

AAPPMA concernée : Pierre de Bresse

Suivi des travaux de restauration des ripisylves sur le ruisseau des Vernottes

La ripisylve (végétation rivulaire : saules aulnes...) est le compartiment le plus important dans le fonctionnement des petits hydrosystèmes de têtes de bassin. Elle assure le maintien et le bon état d'écosystèmes diversifiés par ses multiples fonctions : régulation de la température de l'eau, structuration des habitats aquatiques, rôle trophique (alimentaire), maintien des berges, dissipation de l'énergie hydraulique, rôle d'auto-épuration et de réservoirs biologiques.

Elle favorise les sous berges qui constituent des caches et des micro-habitats très recherchés par la faune aquatique.

Dans le cas d'un ruisseau, cette structure en sous-berge est fragile et peut facilement être détruite par le poids du bétail. Les berges s'effondrent, le lit s'élargit, la lame d'eau diminue et les zones de caches disparaissent. La diversité des habitats régresse, l'hydrosystème se banalise et devient nettement moins attractif pour la faune aquatique.



des Vernottes – avant travaux

Le piétinement des berges, accentué dès lors que la ripisylve a disparu, apporte des sédiments fins et colmate les fonds. Le substrat se désoxygène rendant moins favorable l'accueil de la faune benthique et empêchant la fraie de certaines espèces.

Dans le cadre du Contrat Territorial Sud Morvan mené par le Parc Naturel Régional du Morvan, d'importants travaux de restauration de la ripisylve par mise en défens des berges de cours d'eau (installation de clôtures et d'abreuvoirs pour limiter l'accès du bétail aux berges et favoriser la reprise de la végétation) ont été programmés.

Photo : Absence de ripisylve accentuant les encoches d'érosion sur le ruisseau

La Fédération s'est proposée pour prendre la maîtrise d'ouvrage d'une partie des travaux. La Fédération a donc déposé auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Régional de Bourgogne et du fond FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) une demande de subvention.

Les travaux ont été réalisés à l'automne 2014.

Pour permettre la réalisation d'un suivi scientifique sur plusieurs années, un état des lieux avant travaux a été réalisé. Il a montré un ruisseau très sensible au réchauffement thermique. Cet état des lieux a aussi montré un milieu pauvre en habitat et abris ; autant d'aspects que nous espérons avoir corrigé avec l'implantation de la ripisylve.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau RMC (convention cadre, 50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

AAPPMA concernée : Autun.

Etude piscicole des rivières du bassin du Beaujolais

En 2007 et 2008 puis 2013, nous réalisons déjà avec la Fédération de Pêche du Rhône l'étude Piscicole et Astacicole du Contrat de Rivière Beaujolais :

En juin 2015, nous avons de nouveau réalisé pour le compte de la Fédération de Pêche du Rhône et du Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais, 3 pêches électriques d'inventaire.

Les résultats obtenus ont été intégrés dans le réseau de suivi de la qualité écologique des rivières du secteur Beaujolais. Après finalisation, le rapport d'étude rédigé par la Fédération de Pêche du Rhône sera téléchargeable sur notre site Internet.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Fédération de Pêche du Rhône (100 %)

AAPPMA concernées : Crèches-sur-Saône et la Chapelle de Guinchay.

Etude piscicole et astacicole des rivières du bassin versant de l'Arconce

La présente étude vise à approfondir les connaissances piscicoles et astacicoles sur les rivières et ruisseaux du bassin versant de l'Arconce. Mais s'agissant d'un état initial, cette étude a aussi pour objectif principal de prévoir l'évaluation future de l'impact des actions entreprises dans le cadre du Contrat Territorial à l'aide d'indicateurs biologiques, tels que le peuplement piscicole et astacicole.

En complément, cette étude doit pouvoir proposer certaines actions sur quelques affluents de l'Arconce et sur les secteurs de têtes de bassin versant encore non couverts par les travaux d'inventaires et d'expertises menés par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA).

Une partie des prospections écrevisses ont été réalisées dans le courant de l'été 2015 (secteur Mont Saint Vincent et Butte de Suin). Les pêches électriques seront entreprises à la fin de l'été 2016.

A l'issue un rapport d'étude sera rédigé et présenté aux AAPPMA concernées.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Loire Bretagne (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Charolles, Anzy-le-Duc, Varennes l'Arconce, Saint Yan.

Partenariat pêche électrique de la Saône avec le CNRS et la faculté de Lyon (Henri Persat)

Comme chaque année la Fédération a aidé la faculté de Lyon dans son travail de recherche sur l'évolution des populations piscicoles de la Saône. Deux journées du mois d'octobre ont été consacrées aux pêches électriques d'inventaires en bateau sur le secteur de Crèche-sur-Saône et de Farges les Mâcon. Pour ces deux journées la Fédération ne met à la disposition de la faculté que son personnel (2 personnes par journée).

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

AAPPMA concernées : Tournus et Crêches-sur-Saône

Réseau de suivi thermique des rivières de 1ere catégorie piscicole du département.

Le réchauffement climatique terrestre est un fait qu'il est aujourd'hui difficile de contester.

Ce réchauffement a des conséquences sur la température des petites rivières du département de Saône-et-Loire.

La truite commune, espèce d'eau froide, souffre de cette situation tant et si bien que ses abondances et sa répartition géographique risquent encore de décroître.

Ainsi pour mieux appréhender les effets du réchauffement, la Fédération dispose chaque année une dizaine de sondes sur des stations de références pour mieux appréhender l'ampleur du réchauffement. Ceci nous permet aussi de mieux comprendre les fluctuations de densités de truites fario observées d'année en année lors des pêches électriques.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

Journée d'échange technique : Quelles méthodologies et quels protocoles pour évaluer les gains écologiques de la restauration des cours d'eau ?

Le réseau des gestionnaires des milieux aquatiques du bassin nord Rhône méditerranée de Bourgogne et de Franche Comté est un espace d'échange et de partage de connaissances. Ce réseau regroupe tous les agents des collectivités œuvrant dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques, ruisseaux, rivières et zones humides. Ce réseau a pour vocation de faciliter les échanges de compétences entre les acteurs de l'eau. La valorisation des savoir-faire de chacun contribue à la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau du territoire. Ce réseau organise régulièrement des journées d'échanges techniques entre acteurs. Il nous a ainsi été demandé de venir apporter notre savoir-faire et nos compétences dans le domaine des suivis thermiques.

Nous sommes intervenus au cours de la journée : quelles méthodologies et quels protocoles pour évaluer les gains écologiques de la restauration des cours d'eau?

Nous avons donc exposé l'intérêt de suivre la température des cours d'eau pour mieux comprendre les altérations que subissent nos milieux aquatiques.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

Suivi piscicole du parcours No Kill Mouche sur le Méchet

Le parcours de pêche en No kill de la Truite (à la mouche) a vu le jour en mars 2011 sur le Méchet à la Grande Verrière.

Ce parcours, implanté sur une jolie rivière du Morvan dans un cadre naturel préservé, a été particulièrement bien aménagé par l'équipe de l'AAPPMA d'Autun.

Pour suivre l'évolution de la population de truite fario sur le parcours, la Fédération a tenu à mettre en place un suivi thermique et piscicole du site sur 3 années. Ce suivi a permis de mieux caractériser le peuplement de truite fario du Méchet et de mieux appréhender les futures orientations de gestion du parcours.

Les premières investigations ont été entreprises lors de l'été et de l'automne 2011 avec un suivi des températures et la réalisation de 3 inventaires piscicoles (sur le parcours, en amont et en aval). En 2012 et 2013, ces mesures ont été reprises au printemps et à l'automne. Pour 2014 quelques mesures d'habitats et d'abris sont venues compléter le travail.

Voici les premières conclusions de cette étude :

Les analyses ont montré que la quantité et la qualité des peuplements piscicoles du Méchet et principalement celui de la truite commune sont étroitement liées aux conditions du milieu. Ces conditions sont quelque peu limitantes pour le développement d'une population de truite sur le Méchet, puisque ce dernier connaît chaque été un réchauffement excessif de ses eaux.

Excepté ce problème de métabolisme thermique, le Méchet présente une qualité d'eau et d'habitat plutôt conforme au développement des truites. Mais cela ne semble pas suffisant au regard des dérèglements du métabolisme thermique.

Dans ces conditions, toute mesure de gestion halieutique (mise en réserve, alevinage, parcours no-kill...) peut avoir des effets très incertains sur les abondances de truite fario. Tant que le problème thermique n'aura pas été complètement résolu, il sera difficile de permettre à la population de truite de croître.

Pour obtenir des abondances de truite fario plus importantes sur le Méchet, il serait nécessaire d'agir massivement en faveur du développement de la végétation rivulaire (ripisylve), gardien de la fraîcheur des eaux. Agir sur l'habitat est beaucoup plus efficace, faut-il encore pouvoir agir à de grandes échelles.

De très nombreux linéaires de ruisseaux affluents du Méchet font face à une absence de ripisylve ou à une ripisylve très dégradée.

La Fédération, soucieuse de cette problématique, a déjà engagé des travaux de restauration de la végétation rivulaire sur les ruisseaux des Vernottes, affluent majeur du Méchet. C'est un premier pas qu'il serait nécessaire de poursuivre, mais sans l'accord massif des propriétaires et exploitants riverains à cette mesure, la poursuite de ces travaux est délicate.

Mais le parcours de pêche de la truite à la mouche en no-kill sur le Méchet n'a pas été institué pour des raisons écologiques. Il a d'abord été mis en place pour proposer un nouveau produit pêche en milieu naturel. En ce sens, ce parcours répond aux attentes de nombreux pêcheurs et permet de développer le tourisme dans le secteur de la Grande Verrière.

Développer le tourisme pêche, en proposant un produit axé sur des poissons naturels, nous semble la solution la plus juste et la plus respectueuse pour l'écosystème Méchet.

Aussi nous pensons qu'il est important de maintenir la pratique de la pêche à la mouche en no kill sur ce parcours tout en privilégiant une gestion de type patrimonial (sans déversement).

Vous trouverez toutes les conclusions de cette étude à la page :

<http://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieus/etude/suivi-piscicole-projet-halieutique/suivi-piscicole-du-parours-mouche-no-kill-du-mechet/>

Responsable : Rémy Chassignol
Financement : FNPF (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)
AAPPMA concernée : Autun

Analyse et enjeux piscicoles sur les ruisseaux interceptés par le projet de mise en 2X2 voies de la RN70 et RN79

Sur les communes de Charolles, Générard et Palinges, la RN70 et la RN79 vont être mises en 2X2 voies. Dans le cadre des études environnementales préalables à la réalisation des travaux, la DREAL de Bourgogne Franche Comté nous a sollicités pour réaliser quelques inventaires piscicoles.

Les pêches électriques entreprises le jeudi 3 décembre sur les ruisseaux de Valtreize, ruisseau de Fautrenne, Ruisseau de Fautrière et ruisseau de Garaudine ont montré des peuplements piscicoles d'intérêts faibles à nuls.

Les peuplements piscicoles échantillonnés sont peu diversifiés, parfois non spécifiques des milieux échantillonnés (espèces) où pire totalement absents.

Excepté la présence d'un unique chabot sur le ruisseau de Garaudine aucune autre espèce sensible n'a été interceptée lors des opérations d'échantillonnage piscicole. Le chabot est inscrit à l'annexe II de la directive habitat faune flore.

Responsable : Rémy Chassignol
Financement : DREAL

Suivi des pollutions viticoles

La Fédération a réalisé en 2015 un suivi de la qualité des cours d'eau dans les secteurs viticoles en période de vendange. Ce suivi a permis d'identifier plusieurs rejets d'origine vinicole et de rencontrer les exploitants concernés.

Responsable : Julien Maupoux et les agents de développement
AAPPMA concernées : AAPPMA du beaujolais, du mâconnais, du chalonnais et du bassin de la Dheune.

Suivi du chantier d'entretien de la ripisylve réalisé par le « Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du bassin de la Seille amont, de la Seillette et de la Brenne ».

Suite à un constat de coupe à blanc réalisé par le « Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du bassin de la Seille amont, de la Seillette et de la Brenne » le long de la rivière Brenne, la Fédération est intervenue auprès des services de la DDT et de la Sous-Préfecture pour signaler que les travaux n'étaient pas conformes à l'arrêté préfectoral de DIG (Déclaration d'Intérêt Général). Une réunion de conciliation a ensuite été organisée par M. le Sous-Préfet de Louhans. Les travaux se sont poursuivis correctement en décembre et janvier avec l'encadrement de la DDT, de l'ONEMA, de l'EPTB et de la Fédération.

Responsable : Julien Maupoux
AAPPMA concernées : AAPPMA de Bellevesvre, de Saint-Germain-du-Bois et de Louhans.

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Projet de restauration de la ripisylve sur le ruisseau des Vernottes - Consultation du public sur le nouveau projet de SDAGE Loire Bretagne

Dans le cadre de la consultation du public sur le nouveau projet de SDAGE Loire Bretagne (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a missionné le [Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement Pays de Bourgogne](#) (CPIE) pour organiser des visites guidées sur différents travaux de restauration de cours d'eau entrepris dans le département.

Les travaux de restauration de la ripisylve sur le ruisseau des Vernottes à la Grande Verrière, ont fait partie du programme d'animation ouvert au public.

La Fédération a présenté cette action le lundi 18 mai.

L'objet de cette visite était d'exposer au grand public les travaux et de discuter autour des techniques d'aménagements de berges en milieu prairial. Mais il était aussi important d'évoquer la richesse écologique des rivières et ruisseaux du Morvan et les principales exigences de qualités des espèces qui peuplent ces milieux aquatiques.

Plus d'informations : <http://www.peche-saone-et-loire.fr/restauration-des-ruisseaux-a-truite-du-morvan/>

Responsable : Rémy Chassignol

Financement :

AAPPMA concernée : Autun

Etude et travaux de restauration de la continuité écologique sur le Talenchant

Le Talenchant est un petit cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole. L'étude piscicole et astacicole des rivières du mâconnais réalisée en 2010 a montré que le ruisseau des Vaux, un petit affluent du Talenchant, abritait encore une population d'écrevisses à pieds blancs.

Afin de compléter les connaissances piscicoles sur le Talenchant, 5 inventaires piscicoles ont été réalisés en 2015. Ces inventaires ont montré que la truite fario, espèce repère du Talenchant, n'est plus présente. Différentes problématiques expliquent l'absence de la truite fario : température de l'eau trop importante en période estivale en amont du bourg de Verzé, problèmes de qualité d'eau (rejets domestiques et viticoles), problèmes de morphologie du lit mineur dans le bourg de Verzé et enfin des problèmes de restauration de la continuité écologique.

Les travaux projetés dans ce projet visaient d'abord à restaurer la continuité écologique sur le Talenchant. Néanmoins, au vu des problématiques relevées, il apparaît nécessaire aujourd'hui de mener une politique plus globale de restauration du Talenchant en collaboration avec le syndicat de rivière.

La Fédération a cependant mis en œuvre à l'automne 2015, avec l'accord des propriétaires riverains, l'effacement de 3 seuils. Ces seuils étant de taille modeste, une destruction manuelle a été possible. Ce programme doit se poursuivre en 2016 avec l'effacement de deux autres seuils.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

AAPPMA concernée : Saint-Maurice-de-Satonnay

Aménagement de la frayère de la Culée sur le Solnan à Sainte-Croix

L'étude piscicole réalisée sur le Solnan en 2013 a montré que la population de brochet du Solnan était en mauvais état pour deux raisons principales : le lit mineur n'est pas assez végétalisé et il y a peu de zones humides fonctionnelles pour la reproduction du brochet.

Le Contrat de Rivière Seille, dans son Volet B1 concernant la restauration, la protection et la mise en valeur des milieux aquatiques et des paysages, œuvre pour la restauration et la réhabilitation de milieux humides associés au cours d'eau. Dans ce cadre, la Fédération a réalisé des travaux de restauration de la zone humide de la Culée, située le long du Solnan à Sainte-Croix.

L'objectif du projet était d'augmenter les fonctionnalités piscicoles de la zone humide pour la reproduction du brochet.

Pour atteindre cet objectif, le projet visait à :

- accroître les surfaces en habitats humides ouverts (cariçaie notamment) favorables à la ponte du brochet,
- maintenir, entre les mois de février et d'avril, un niveau d'eau et une durée de submersion suffisants pour permettre la ponte des géniteurs de brochet, l'incubation des œufs et leur éclosion (en général 45 jours consécutifs d'inondation sont nécessaires).

Outre les bénéfices attendus pour l'espèce brochet, cet aménagement devait permettre d'augmenter la surface de la zone humide de 900 m² environ (de 1700 à 2600 m²) avec tous les bénéfices classiques associés aux zones humides (lutte contre les inondations, soutien des débits d'étiage, ...).

Les travaux suivants ont été réalisés en septembre 2015 par l'entreprise MARMONT SARL (LOUHANS) :

1. Abattage de la végétation arborée et dessouchage de la végétation arborée sur la quasi-totalité du site, soit environ 3700 m².
2. Des travaux de terrassement : création de deux « bassins » aux pentes très douces connectés au fossé en 1 point par l'aval. Au niveau du point de connexion aval, un bourrelet a été créé. Celui-ci a été calé de manière à être à la fois plus bas que le niveau du terrain naturel, et environ 90 cm plus haut que le fond du bassin aval au droit du bourrelet. La surface terrassée est d'environ 2900 m². Le surplus de terres (environ 1200 m³) a été évacué hors zone inondable sur une parcelle proche.



Figure 1 : Frayère de la culée à Sainte-Croix juste après la réalisation des travaux

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau RMC (50 %), FNPF (25 %), AAPPMA et Fédération (25 %)

AAPPMA concernée : Sainte-Croix

DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION

Projet de réservoir de pêche à la mouche à l'étang des Cloix

Un projet de réservoir de pêche à la mouche est actuellement à l'étude sur l'étang des Cloix à Autun. Pour monter ce projet spécifique, le bureau d'étude A2H a été missionné en 2014 par la Fédération et la Ville d'Autun, partenaire de ce projet. Ce plan d'eau servant aussi de réservoir d'eau potable, les services préfectoraux s'opposent pour le moment à la mise en œuvre de ce projet, arguant du fait que cette nouvelle activité pourrait avoir des conséquences négatives sur la qualité de l'eau du plan d'eau.

En 2015, plusieurs réunions ont été organisées sur ce projet dont une avec M. le Préfet de Saône-et-Loire et une autre avec Mme la sous-Préfète d'Autun. De même, une visite du réservoir de pêche à la mouche de Rumilly en Haute-Savoie a été organisée.

Responsables : Georges Guyonnet avec l'appui technique de Julien Maupoux

Financement : Fédération et Ville d'Autun

AAPPMA concernée : Autun

Création d'un poste de pêche pour personne à mobilité réduite à Bourbon-Lancy

L'AAPPMA de Bourbon Lancy et la commune de Bourbon-Lancy avait pour projet la création d'un poste de pêche PMR au petit étang du Breuil à Bourbon-Lancy. Ce projet a été réalisé en interne par la commune en 2014-2015. La Fédération est intervenue pour le montage administratif du dossier de demande de financement auprès de la FNPF.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : AAPPMA, Ville de Bourbon-Lancy, FNPF

AAPPMA concernée : Bourbon-Lancy

Création d'un poste de pêche pour personne à mobilité réduite à l'étang du Mitant à Gergy

L'AAPPMA de Gergy et la Fédération ont pour projet la création d'un poste de pêche PMR à l'étang du Mitant à Gergy. En 2015, une réunion sur place a été réalisée et M. Durandin a fait plusieurs demandes de devis.

Responsables : Marc Durandin et Julien Maupoux

AAPPMA concernée : Gergy

Bail de pêche et règlement intérieur de l'étang de la Chagne à Romenay et de la Gravière du Paquier à Gueugnon

La commune de Romenay loue depuis le début de l'année 2015 le droit de pêche de l'étang de la Chagne, situé à Romenay, à la Fédération et à l'AAPPMA de Romenay. De même, la commune de Gueugnon a mis à disposition de la Fédération et de l'AAPPMA de Gueugnon le droit de pêche à la gravière du Paquier de la Rivière à Gueugnon.

La Fédération est intervenue en 2015 pour rédiger le bail de pêche et le règlement intérieur de l'étang de la Chagne à Romenay ainsi que pour rédiger la convention de mise à disposition de la gravière du Paquier de la Rivière à Gueugnon.

Responsable : Julien Maupoux

AAPPMA concernées : Romenay, Gueugnon

COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES

TV France 3

A deux reprises, nous avons été appelés par les équipes télévisions de France 3 Bourgogne pour évoquer la sécheresse et la canicule de l'année 2015.

Un premier reportage a eu lieu en juillet 2015 sur les secteurs amont de la Grosne. Un deuxième s'est déroulé en décembre 2015 sur les portions plus aval de la Grosne.

Ces reportages sont passés dans les actualités au niveau de la Région Bourgogne mais aussi dans une édition nationale du Journal Télévisé de France 3.

Responsables : Rémy Chassignol et Julien Maupoux

Rédaction hebdomadaire d'articles pour le Journal de Saône et Loire

Lors de l'année 2015, la Fédération a fourni au Journal de Saône-et-Loire un article tous les 2 mois. Ce dernier est paru pour dans la rubrique « Pêche mon Dimanche ».

Responsables : Rémy Chassignol, Julien Maupoux, Irénée Sicard et les Agents de développement

Guide 2016 de la pêche en Saône et Loire

Comme chaque année, le guide de la pêche en Saône-et-Loire a été réédité. Ce guide 2016 se présente sous la même forme que le guide 2015. Il contient de nombreuses mises à jour : évolution de la réglementation, changements de présidents, ...

Cette année une page a été créée pour distinguer la réglementation sur les cours d'eau du domaine public et sur ceux du domaine privé.

L'impression du guide a été confiée à l'entreprise SEIC (Le Creusot).

25 000 exemplaires ont été imprimés et répartis aux AAPPMA. Le guide est distribué au moment de l'achat des cartes de pêche. Comme chaque année, il est possible de télécharger le guide depuis le site Internet de la Fédération de pêche.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Partenaires publicitaires, FDAAPPMA 71

ACTIVITE PÊCHE ET MILIEU AQUATIQUE (ANIMATION)

Acquisition de matériel d'animation

Afin de compléter le matériel déjà acquis les années précédentes, des ensembles, du « petit matériel » de pêche et du matériel pédagogique ont été achetés. Voici la liste du matériel acquis en 2015 :

- Ensemble carpodrome « grande canne » (x5)
- Le matériel de sensibilisation à l'environnement aquatique : des boîtes loupes pour observer les invertébrés aquatiques, des petites épuisettes manche long pour les prélèvements.

Recherche de partenaires éducatifs

Afin de maintenir la visibilité de l'offre « animation », un « flyer » mis à jour a été envoyé à l'ensemble des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) (environ 70 structures) dont une liste nous a été fournie par la Direction Départemental de la Cohésion Sociale. Pour l'année 2015, des contacts sérieux ont été pris avec : La ville de Chalon, le SIVOS Vincelles/Saint Usage, la commune de la Grande Verrière, la commune des Bizots, le Grand Chalon, l'Office de Tourisme de Fleurville, le Lycée Henri Parriat de Montceau, l'Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) de Saint Rémy, 2 ALSH de Cluny, l'ALSH de Colombier en Brionnais, l'ALSH de Verdun/Doubs et Les Papillons Blancs de Blanzly.

Animations effectuées

Animation Grand Public

Des journées d'initiation gratuites pour les adultes ont pris place durant l'été 2015 (Etang/Arroux, Mâcon, Paray le Monial, Lac de la Sorme, Chalon/Saône, Torcy).

L'objectif de ces journées est de proposer une initiation à une technique de pêche pour permettre aux néophytes de découvrir le loisir pêche sans trop de difficulté. De plus, c'est aussi un moyen de promouvoir la compétence animation.

La participation à des forums et foires pour communiquer sur le rôle et les missions de la Fédération et des AAPPMA (Forum EEDD 71 à Montceau, Décathlon Mâcon, Journée Nationale de la Pêche Fleurville)

La mise en place de stages multi-pêches à destination des adolescents. Ces stages de 3 jours ont pour objectifs de permettre aux jeunes un perfectionnement sur plusieurs techniques de pêche (coups, leurres, mouches) et de leur transmettre des connaissances sur la réglementation, la biologie des espèces et le fonctionnement des milieux (Cuisery, Chalon).

Cycle pêche aux leurres pour les ados de Mâcon et son bassin. 10 séances (salle et terrain) de 2 heures le jeudi soir d'avril à juin. 4 adolescents.

Animations en Centres de Loisirs

Saint Rémy : 5 demi-journées pour un total de 59 enfants,

Verdun : 2 demi-journées pour un total de 28 enfants,

Cluny 1: 2 demi-journées pour un total de 24 enfants,

Cluny 2 : 2 demi-journée pour un total de 14 enfants,

Colombier : 2 semaines pour un total de 20 enfants.

Animations scolaires

Saint-Usuge : Cycle de 8 séances dans le cadre de l'aménagement du rythme scolaire (NAP). 7 enfants du CP au CM1 ont pu découvrir le cycle de l'eau, le fonctionnement de la rivière, les invertébrés aquatiques, la pêche à la ligne, l'anatomie des poissons ou encore la réglementation pêche.

Primaires Oslon : 1 journée consacrée à la découverte des invertébrés aquatiques sur un petit ruisseau affluent de l'Orbize sur la commune de Barizey. 24 enfants pour cette activité.

Primaire de la Grande Verrière : 1 demi-journée de découverte des invertébrés aquatiques sur le ruisseau le Méchet dans le centre du village. 24 CP-CE1 pour cette activité.

Primaires de Lux : 1 journée de découverte des invertébrés aquatiques et de pêche à la ligne avec une classe de CE2-CM1 au plan d'eau de Lux. 23 enfants pour cette journée.

Maternelle Oslon : 2 demi-journées pour deux classes (PS-MS et MS-GS) pour la découverte de la pêche à la ligne à l'étang Prin de Champforgeuil. 40 enfants.

Primaire Saint Rémy : 1 journée consacrée à la découverte des invertébrés aquatiques sur un petit ruisseau affluent de l'Orbize sur la commune de Barizey. 25 enfants pour cette activité.

Primaires les Bizots : 3 demi-journées de découverte de la pêche (réglementation, poissons, simulateur) en salles, dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires. 24 enfants de CP-CM2

BTS Montceau : 1 demi-journée pour une classe de 2^{ème} année de BTS Métiers de l'Environnement de Montceau les Mines consacrée à la découverte de la méthode d'inventaire piscicole par pêche électrique. Deux points de pêche sur le ruisseau des Vernottes et le Méchet. Participation aux opérations de tri et de biométrie. 12 étudiants et 2 enseignants.

Animations AAPPMA

Mâcon : Intervention dans le cadre de l'Atelier Pêche Nature (APN). Découverte du fonctionnement de la rivière (en salle). 14 enfants inscrits à l'Atelier Pêche Nature de Mâcon.

Blanzey : 1 demi-journée de découverte des invertébrés et des poissons d'eau douce pour les enfants de l'APN. 20 enfants.

Marmagne : 1 demi-journée de découverte des invertébrés aquatiques pour 4 classes dans le cadre de la journée organisée par l'AAPPMA. 50 enfants de la GS au CE2.

Louhans : 1 demi-journée théorique animation pour les encadrants APN et 1 demi-journée pratique de la pêche aux leurres avec les enfants de l'APN. 5 adultes et 9 enfants.

Cuisery : 1 demi-journée de découverte de la pêche à la ligne à l'occasion de la journée de La Seille organisée par la municipalité. Participation en soutien à l'AAPPMA. 10 personnes dont 2 enfants.

Montceau : 1 demi-journée de découverte de la pêche au feeder dans le cadre des animations organisées par la municipalité. Soutien à l'AAPPMA. 10 enfants.

Animations publics spécialisés

Blanzey : 2^{ème} édition de la journée « La pêche, une passion, des émotions » en partenariat avec les Papillons Blancs de Blanzey et l'AAPPMA locale. 11 ateliers différents (nage des leurres, lancers sur cible, simulateur, découverte des poissons d'eau douce, lancer mouche, lancer distance, découverte du matériel, l'art et le poisson) pour 10 groupes de structures accueillant des personnes en situation de handicap et 2 classes de primaires. 130 personnes ont participé à cette journée.

L'ensemble de ces activités ont permis de contacter environ 900 personnes. Les publics sont de tous horizons, de tous âges et vivent sur l'ensemble du département. Le graphique ci-dessous montre la répartition des publics en fonction de l'activité (**Scolaire** : activité pendant le temps scolaire ou les NAP ; **Centre de Loisir** : activité durant les vacances ou les mercredis avec des structures accueillant des jeunes ; **AAPPMA** : Activité menée conjointement avec les AAPPMA ; **FD** : activité journée gratuite d'initiation et stage multi-pêches pendant les vacances d'automne et de printemps).
